

56/2) Projet de construction d'une maison des jeunes - Offre de M. ROYER, Architecte.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Je vais vous donner lecture de l'offre qui m'a été faite à ce sujet par le Cabinet Jean-Laurent SINGHER et ROYER.

" Saint-Denis, le 15 Février 1963

"
" Monsieur le Député-Maire
" de la Commune de Saint-Denis

Monsieur le Député-Maire,

J'ai l'honneur de vous rappeler notre dernier entretien par lequel je vous ai fait part de mon désir de me voir confier éventuellement, par vos soins, le projet de la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Denis.

Dans le cas où vous me feriez confiance, et que ce projet n'ait pas déjà été donné à un autre Cabinet, je suis à votre disposition pour la mise en place du programme envisagé car, venant de terminer le projet de la Maison des Jeunes de Saint-Pierre dont Monsieur le Préfet doit poser la première pierre ce dimanche 17 février, je me suis particulièrement attaché à l'étude de ce genre de construction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'assurance de ma considération distinguée ./.

Signé: G. ROYER. "

Messieurs, je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Je mets la question aux voix ./.

LE MAIRE : M. ROYER nous a demandé de lui confier le soin d'établir un projet de " Maison de Jeunes ". Je pense que le Conseil Municipal pourrait lui répondre favorablement, en lui demandant de nous transmettre son projet sans aucun engagement de notre part.

La proposition du Maire est adoptée à l'unanimité .